RAPPORT INTERMÉDIAIRE

POUR LE SEMESTRE CLOS LE **4 AOÛT 2018**

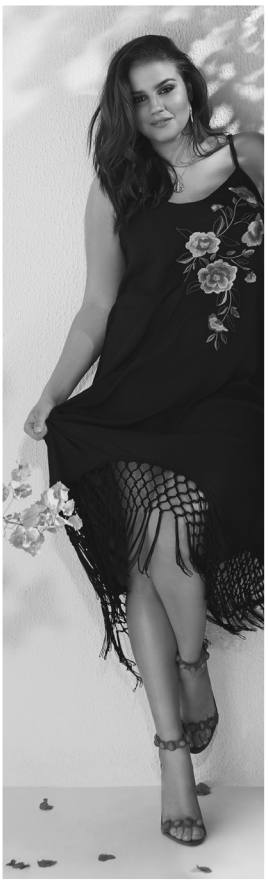

REITMANS

CANADA LIMITÉE

REITMANS est le chef de file des détaillants spécialisés au Canada. Notre objectif est simple, offrir à notre clientèle un service dédié, axé sur la valeur et l'excellence. En encourageant l'innovation, la croissance, le progrès et le travail d'équipe, nous cherchons à offrir à notre clientèle ce qu'il y a de mieux sur le marché en termes de qualité et de valeur.

À NOS ACTIONNAIRES

Les ventes du trimestre clos le 4 août 2018 (« deuxième trimestre de l'exercice 2019 ») se sont établies à 248,8 millions de dollars, comparativement à 250,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 29 juillet 2017 (« deuxième trimestre de l'exercice 2018 »), compte tenu d'une réduction nette de 28 magasins. La société continue d'exécuter son plan visant à s'adapter à la nouvelle réalité du commerce de détail en réduisant le nombre de magasins sur certains marchés tout en améliorant ses activités liées au commerce électronique. Les ventes ont subi une incidence défavorable d'environ 6,1 millions de dollars du fait de la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le deuxième trimestre de l'exercice 2018. Les ventes des magasins comparables[1] ont augmenté de 3,4 % par rapport aux 13 semaines comparables closes le 5 août 2017, les ventes des magasins ont reculé de 1,2 % et celles du commerce électronique ont augmenté de 40,8 %, et ce, dans un contexte où la société continue d'enregistrer une vigoureuse croissance des ventes réalisées par l'intermédiaire de ses sites de commerce électronique. La marge brute du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a diminué de 0,7 million de dollars, ou 0,5 %, pour s'établir à 137,6 millions de dollars, comparativement à 138,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018. La marge brute tient compte de l'incidence défavorable d'environ 5,0 millions de dollars attribuable à la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le deuxième trimestre de l'exercice 2018, les résultats du trimestre à l'étude comprenant ceux d'une semaine qui affiche habituellement des marges inférieures. La marge brute tient également compte de l'incidence défavorable attribuable à l'augmentation des activités de promotion. Ces diminutions ont été largement compensées par l'incidence favorable du cours de change qui s'est chiffrée à environ 0,9 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2019 dans le cadre des achats libellés en dollars américains compris dans le coût des produits vendus et par des réductions de coûts attribuables aux efficiences réalisées au chapitre de la distribution et de l'approvisionnement mondial. Le résultat des activités d'exploitation s'est établi à 10,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 10,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, ce qui représente un recul de 0,2 million de dollars. Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 s'est établi à 10,0 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,16 $) comparativement à un bénéfice net de 9,4 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,15 $) pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018. La réduction de la marge brute et la hausse de l'impôt sur le résultat ont été plus que contrebalancées par la baisse des coûts d'exploitation généraux et la hausse des produits financiers nets. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, le BAIIA ajusté[1] s'est chiffré à 21,4 millions de dollars, comparativement à 19,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, soit une hausse de 1,9 million de dollars.

Les ventes pour le semestre clos le 4 août 2018 (« premier semestre de l'exercice 2019 ») se sont établies à 456,4 millions de dollars, comparativement à 457,8 millions de dollars pour le semestre clos le 29 juillet 2017 (« premier semestre de l'exercice 2018 »), compte tenu d'une réduction nette de 28 magasins. La société continue d'exécuter son plan visant à s'adapter à la nouvelle réalité du commerce de détail en réduisant le nombre de magasins sur certains marchés tout en améliorant ses activités liées au commerce électronique. Les ventes du premier semestre de l'exercice 2019 ont bénéficié d'une incidence favorable d'environ 2,7 millions de dollars du fait de la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le deuxième trimestre de l'exercice 2018. Les ventes des magasins comparables[1] ont augmenté de 1,5 % par rapport aux 26 semaines comparables closes le 5 août 2017, stimulées par la hausse de 31,5 % des ventes du commerce électronique, les ventes des magasins ayant reculé de 2,4 %. En pourcentage des ventes, la marge brute du premier semestre de l'exercice 2019 a augmenté pour s'établir à 55,6 %, comparativement à 54,9 % pour le premier semestre de l'exercice 2018, ce qui s'explique essentiellement par l'effet favorable du cours de change se chiffrant à environ 5,9 millions de dollars dans le cadre d'achats libellés en dollars américains compris dans le coût des produits vendus. De plus, la marge brute tient compte de l'incidence favorable d'environ 3,6 millions de dollars attribuable à la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le deuxième trimestre de l'exercice 2018. Ces facteurs positifs ont été plus que contrebalancés par l'augmentation des activités de promotion au cours du premier semestre de l'exercice 2019. Le résultat des activités d'exploitation s'est établi à 5,9 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2019, comparativement à une perte de 1,9 million de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2018, ce qui représente une amélioration de 7,8 millions de dollars. L'amélioration découle essentiellement de la baisse des coûts d'exploitation des magasins attribuable à la réduction du nombre de magasins, de la diminution de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et des pertes de valeur nettes, d'une baisse des coûts d'exploitation généraux, de même que de l'augmentation de la marge brute. Le bénéfice net pour le premier semestre de l'exercice 2019 s'est établi à 6,8 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,11 $) comparativement à un bénéfice net de 2,8 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,04 $) pour le premier semestre de l'exercice 2018. L'amélioration de 4,0 millions de dollars du bénéfice net découle essentiellement de la hausse des résultats des activités d'exploitation, contrebalancée en partie par la diminution des produits financiers nets et l'augmentation de la charge d'impôt. Pour le premier semestre de l'exercice 2019, le BAIIA ajusté[1] s'est chiffré à 28,3 millions de dollars, comparativement à 19,4 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2018, soit une amélioration de 8,9 millions de dollars. L'amélioration du BAIIA ajusté est surtout liée à la hausse de la marge brute attribuable à la clôture du premier semestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le premier semestre de l'exercice 2018, combinée à l'effet favorable du cours de change dans le cadre d'achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus et à la baisse des coûts d'exploitation.

Au cours du trimestre, la société a ouvert 6 magasins et en a fermé 7. Ainsi, au 4 août 2018, la société exploite 636 magasins, soit 268 Reitmans, 119 Penningtons, 88 Addition Elle, 84 RW & CO., 62 Thyme Maternité et 15 Hyba. Nous prévoyons ouvrir 11 magasins, en fermer 52 et en rénover 37 au cours de l'exercice.

Les ventes du mois d'août (quatre semaines closes le 1er septembre 2018) ont diminué de 3,8 %. Les ventes des magasins comparables[1] ont diminué de 0,7 %, celles des magasins ayant diminué de 5,9 % et celles du commerce électronique ayant grimpé de 44,8 %.

Lors de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 6 septembre 2018, un dividende trimestriel en trésorerie (constituant des dividendes admissibles) de 0,05 $ par action a été déclaré pour la totalité des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires en circulation de la société. Le dividende est payable le 25 octobre 2018 aux actionnaires inscrits aux registres le 11 octobre 2018.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction

Montréal, le 6 septembre 2018

[1] Il y a lieu de se reporter à la note portant sur les mesures financières non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

RAPPORT DE GESTION

POUR LE TRIMESTRE ET LE SEMESTRE CLOS LE 4 AOÛT 2018

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 4 août 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date et les états financiers consolidés annuels audités de Reitmans au 3 février 2018 et pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 6 septembre 2018.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 6 septembre 2018.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats et qui sont présentées pour le trimestre clos le 4 août 2018 (« deuxième trimestre de l'exercice 2019 ») sont comparées aux données du trimestre clos le 29 juillet 2017 (« deuxième trimestre de l'exercice 2018 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats et qui sont présentées pour le semestre clos le 4 août 2018 (« premier semestre de l'exercice 2019 ») sont comparées aux données du semestre clos le 29 juillet 2017 (« premier semestre de l'exercice 2018 »). L'exercice clos le 3 février 2018 comportait 53 semaines au lieu des 52 semaines habituelles, de sorte que chacun des trois premiers trimestres de l'exercice 2019 va se terminer une semaine plus tard que les trimestres comparatifs de l'exercice 2018, ce qui peut avoir une incidence sur la comparaison des résultats.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives, qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les résultats et événements futurs prévus de la société, les liquidités

futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées à la rubrique intitulée « Gestion des risques d'exploitation et des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficience opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, la variation nette de la juste valeur des titres négociables, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur nettes. Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette, et le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits de dividendes, des produits et des charges d'intérêts et de la variation nette de la juste valeur des titres négociables élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement; par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société considère que les résultats des activités d'exploitation sont une mesure utile de la performance de ses activités de vente au détail. Cette mesure ne doit pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins (y compris le site de commerce électronique de chaque bannière) et la croissance des ventes. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables ne comprennent pas les ventes des comptes clients liés aux ventes en gros. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net au BAIIA ajusté :

	DEUXIÈME TRIMESTRE		PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE	
	2019	**2018[1]**	**2019**	**2018[1]**
Bénéfice net	**10,0 $**	9,4 $	**6,8 $**	2,8 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes	**10,4**	10,4	**20,3**	21,7
Produits de dividendes	**(0,6)**	(0,6)	**(1,3)**	(1,2)
Produits d'intérêts	**(0,5)**	(0,2)	**(0,8)**	(0,4)
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	**(0,7)**	(1,7)	**1,1**	(3,2)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**2,8**	2,2	**2,2**	(0,3)
BAIIA ajusté	**21,4 $**	19,5 $	**28,3 $**	19,4 $
BAIIA ajusté en % des ventes	**8,6 %**	7,8 %	**6,2 %**	4,2 %

[1] Les chiffres correspondants ont été retraités du fait de la mise en place de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Se reporter à la note 3 a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2019.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour dames à ses clients grâce à ses six bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est la plus importante chaîne de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

Reitmans

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 14 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

Penningtons

Addition Elle est une destination mode pour les femmes de taille forte axée sur la mode, la qualité et la coupe, offrant les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Addition Elle exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays.

ADDITION ELLE

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

RW&CO.

Thyme Maternité est un chef de file de la mode pour futures mamans, proposant des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme exploite des magasins d'une superficie moyenne de 2 300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale.

Thyme

Les magasins Hyba proposent des vêtements sport tendance et abordables qui sont parfaits pour l'entraînement ou le yoga et offerts en tailles TP à 2X. Les produits Hyba sont également offerts dans les magasins Reitmans au Canada.

hyba

Le 1er mars 2018, la société a annoncé sa décision de fermer la totalité de ses magasins Hyba d'ici la fin de son exercice courant, soit le 2 février 2019. Les magasins Hyba existants étaient principalement des magasins Smart Set convertis en 2015 pour accroître la présence de la marque Hyba sur le marché. La société croit au potentiel de croissance à long terme de la marque Hyba et elle a déterminé que la meilleure stratégie est de continuer à offrir les produits de marque Hyba dans l'ensemble du Canada par l'intermédiaire des magasins Reitmans et de ses sites de commerce électronique.

BANNIÈRES

	NOMBRE DE MAGASINS AU 3 FÉVRIER 2018	OUVERTURES AU T1	FERMETURES AU T1	OUVERTURES AU T2	FERMETURES AU T2	NOMBRE DE MAGASINS AU 4 AOÛT 2018	NOMBRE DE MAGASINS AU 29 JUILLET 2017
Reitmans	270	–	(1)	–	(1)	268	280
Penningtons	122	–	(1)	1	(3)	119	125
Addition Elle	90	–	(1)	–	(1)	88	95
RW & CO.	80	2	(2)	4	–	84	85
Thyme Maternité	63	3	(4)	1	(1)	62	60
Hyba	17	–	(1)	–	(1)	15	19
Total	**642**	**5**	**(10)**	**6**	**(7)**	**636**	**664**

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

La société a entrepris de nombreuses initiatives stratégiques dans le but d'améliorer ses marques, d'accroître sa productivité et sa rentabilité dans l'ensemble de ses activités grâce au perfectionnement de ses systèmes, et de favoriser une culture d'amélioration des processus.

Les initiatives en cours et les nouvelles initiatives de la société sont comme suit :

INITIATIVES	SITUATION ACTUELLE
En ce qui concerne la croissance prévue de ses activités liées au commerce électronique, la société a l'intention d'optimiser la réponse aux commandes en exploitant les stocks de son réseau de magasins au Canada (livraison à partir du magasin). Il est à prévoir que cette initiative, qui vise à améliorer la visibilité des stocks et leur disponibilité à travers tous les canaux, permettra d'accroître la rapidité de la livraison, l'efficacité de la répartition et la rentabilité.	La société en est aux étapes préliminaires de la mise en œuvre et les essais commenceront au troisième trimestre de l'exercice 2019 avec sa bannière RW & CO. Pour ce qui est des autres bannières, la mise en œuvre devrait se faire au cours de l'exercice qui sera clos le 1er février 2020.
La société s'engage à fournir la meilleure expérience numérique à ses clients d'un point de vue stratégique, la société priorise le numérique, ce qui favorise une croissance rapide et durable dans le contexte numérique et omnicanal du secteur du détail. Cet engagement inclut une amélioration continue de l'expérience mobile du client ainsi qu'une initiative visant à offrir une expérience de magasinage plus personnalisée pour ses clients au moyen de données de qualité améliorée pour proposer une offre de produits personnalisés pertinente.	La société continue d'améliorer sa principale plateforme de commerce électronique, de mettre au point sa gestion des relations avec la clientèle et son infrastructure d'automatisation du marketing et d'optimiser ses capacités de gestion des données sur les clients. La société s'est associée à un fournisseur de premier plan pour l'aider à personnaliser son initiative de commercialisation auprès de ses clients. Cette initiative personnalisée devrait débuter sur une base d'essai limitée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 en vue d'un déploiement intégral au cours de l'exercice suivant.
La société continue de développer sa stratégie de croissance à l'échelle mondiale pour des marques sélectionnées.	La société dispose d'une équipe dont les membres sont expérimentés et hautement qualifiés et qui se consacrent au développement international. Forte de sa gamme de vêtements de grande taille, la société a mis l'accent sur l'expansion de ses activités de vente de gros au-delà du Canada en ciblant d'importants clients, surtout aux États-Unis.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019 EN REGARD DE CEUX DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018

	DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019	DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018[1]	VARIATION EN $	VARIATION EN %
Ventes	**248,8 $**	250,7 $	(1,9) $	(0,8) %
Coût des biens vendus	**111,2**	112,4	(1,2)	(1,1) %
Marge brute	**137,6**	138,3	(0,7)	(0,5) %
Marge brute, en pourcentage	**55,3 %**	55,2 %	–	–
Frais de vente et de distribution et charges administratives	**127,4**	127,9	(0,5)	(0,4) %
Résultats des activités d'exploitation	**10,2**	10,4	(0,2)	(1,9) %
Produits financiers nets	**2,6**	1,2	1,4	s. o.
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**12,8**	11,6	1,2	10,3 %
Charge d'impôt sur le résultat	**2,8**	2,2	0,6	27,3 %
Bénéfice net	**10,0 $**	9,4 $	0,6 $	6,4 %
BAIIA ajusté	**21,4 $**	19,5 $	1,9 $	9,7 %
Bénéfice par action :				
De base	**0,16 $**	0,15 $	0,01 $	6,7 %
Dilué	**0,16**	0,15	0,01	6,7 %

[1] Les chiffres correspondants ont été retraités du fait de la mise en place de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Se reporter à la note 3 a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2019.

VENTES

Les ventes du deuxième trimestre de l'exercice 2019 se sont établies à 248,8 millions de dollars, comparativement à 250,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, compte tenu d'une réduction nette de 28 magasins. La société continue d'exécuter son plan visant à s'adapter à la nouvelle réalité du commerce de détail en réduisant le nombre de magasins sur certains marchés tout en améliorant ses activités liées au commerce électronique. Les ventes ont subi une incidence défavorable d'environ 6,1 millions de dollars du fait de la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 3,4 % par rapport aux 13 semaines comparables closes le 5 août 2017, les ventes des magasins ont reculé de 1,2 % et celles du commerce électronique ont augmenté de 40,8 %, et ce, dans un contexte où la société continue d'enregistrer une vigoureuse croissance des ventes réalisées par l'intermédiaire de ses sites de commerce électronique.

MARGE BRUTE

La marge brute du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a diminué de 0,7 million de dollars, ou 0,5 %, pour s'établir à 137,6 millions de dollars, comparativement à 138,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018. La marge brute tient compte de l'incidence défavorable d'environ 5,0 millions de dollars attribuable à la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le deuxième trimestre de l'exercice 2018, les résultats du trimestre à l'étude comprenant ceux d'une semaine qui affiche habituellement des marges inférieures. La marge brute tient également compte de l'incidence défavorable attribuable à l'augmentation des activités de promotion. Ces diminutions ont été largement compensées par l'incidence favorable du cours de change qui s'est chiffrée à environ 0,9 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2019 dans le cadre des achats libellés en dollars américains compris dans le coût des produits vendus et par des réductions de coûts attribuables aux efficiences réalisées au chapitre de la distribution et de l'approvisionnement mondial.

FRAIS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION ET CHARGES ADMINISTRATIVES

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 s'est établi à 127,4 millions de dollars, contre 127,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018. Cette diminution de 0,5 million de dollars découle de la baisse des coûts d'exploitation des magasins attribuable à la réduction du nombre de magasins, mais est plus que contrée par l'augmentation de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel et de la hausse des coûts de cessation d'emploi.

PRODUITS FINANCIERS NETS

Les produits financiers nets se sont chiffrés à 2,6 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 1,2 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2018. Ce changement est en grande partie attribuable aux facteurs qui suivent :

- un profit de change de 0,7 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 en regard d'une perte de 1,3 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, essentiellement attribuable à l'incidence du cours de change lié aux actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains;
- une augmentation des produits d'intérêts découlant essentiellement de la trésorerie détenue auprès des banques; atténuée par
- une augmentation de 0,7 million de dollars de la juste valeur des titres négociables pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, contre une augmentation de 1,7 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, la charge d'impôt sur le résultat a été touchée essentiellement par une augmentation de 0,7 million de dollars de la juste valeur des titres négociables à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé et par l'incidence des produits de dividendes exonérés d'impôt relativement au revenu provenant d'une entreprise exploitée activement. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux canadiens et étrangers.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 s'est établi à 10,0 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,16 $) comparativement à un bénéfice net de 9,4 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,15 $) pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018. La réduction de la marge brute et la hausse de l'impôt sur le résultat ont été plus que contrebalancées par la baisse des coûts d'exploitation généraux et la hausse des produits financiers nets décrites plus haut.

BAIIA AJUSTÉ

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 21,4 millions de dollars, comparativement à 19,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, soit une hausse de 1,9 million de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2019 EN REGARD DE CEUX DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2018

	PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2019	PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2018[1]	VARIATION EN $	VARIATION EN %
Ventes	**456,4 $**	457,8 $	(1,4) $	(0,3)%
Coût des biens vendus	**202,5**	206,3	(3,8)	(1,8)%
Marge brute	**253,9**	251,5	2,4	1,0 %
Marge brute, en pourcentage	**55,6 %**	54,9 %	–	–
Frais de vente et de distribution et charges administratives	**248,0**	253,4	(5,4)	(2,1)%
Résultats des activités d'exploitation	**5,9**	(1,9)	7,8	s. o.
Produits financiers nets	**3,1**	4,4	(1,3)	(29,5)%
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**9,0**	2,5	6,5	s. o.
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**2,2**	(0,3)	2,5	s. o.
Bénéfice net	**6,8 $**	2,8 $	4,0 $	s. o.
BAIIA ajusté	**28,3 $**	19,4 $	8,9 $	45,9 %
Bénéfice par action :				
De base	**0,11 $**	0,04 $	0,07 $	s. o.
Dilué	**0,11**	0,04	0,07	s. o.

[1] Les chiffres correspondants ont été retraités du fait de la mise en place de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Se reporter à la note 3 a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2019.

VENTES

Les ventes du premier semestre de l'exercice 2019 ont diminué de 1,4 million de dollars, ou 0,3 %, pour s'établir à 456,4 millions de dollars, compte tenu d'une réduction nette de 28 magasins. La société continue d'exécuter son plan visant à s'adapter à la nouvelle réalité du commerce de détail en réduisant le nombre de magasins sur certains marchés tout en améliorant ses activités liées au commerce électronique. Les ventes du premier semestre de l'exercice 2019 ont bénéficié d'une incidence favorable d'environ 2,7 millions de dollars du fait de la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 1,5 % par rapport aux 26 semaines comparables closes le 5 août 2017, stimulées par la hausse de 31,5 % des ventes du commerce électronique, les ventes des magasins ayant reculé de 2,4 %.

MARGE BRUTE

En pourcentage des ventes, la marge brute du premier semestre de l'exercice 2019 a augmenté pour s'établir à 55,6 %, comparativement à 54,9 % pour le premier semestre de l'exercice 2018, ce qui s'explique essentiellement par l'effet favorable du cours de change se chiffrant à environ 5,9 millions de dollars dans le cadre d'achats libellés en dollars américains compris dans le coût des produits vendus. De plus, la marge brute tient compte de l'incidence favorable d'environ 3,6 millions de dollars attribuable à la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le deuxième trimestre de l'exercice 2018. Ces facteurs positifs ont été plus que contrebalancés par l'augmentation des activités de promotion au cours du premier semestre de l'exercice 2019.

FRAIS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION ET CHARGES ADMINISTRATIVES

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour le premier semestre de l'exercice 2019 s'est établi à 248,0 millions de dollars, comparativement à 253,4 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2018. La diminution de 5,4 millions de dollars découle essentiellement de la baisse des coûts d'exploitation des magasins attribuable à la réduction du nombre de magasins, de celle de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes ainsi que de celle des coûts d'exploitation, en partie contrebalancées par l'augmentation de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel et par la hausse des coûts de cessation d'emploi.

PRODUITS FINANCIERS NETS

Les produits financiers nets se sont chiffrés à 3,1 millions de dollars au premier semestre de l'exercice 2019, comparativement à 4,4 millions de dollars au premier semestre de l'exercice 2018. Cette baisse est principalement attribuable aux facteurs qui suivent :

- une diminution de 1,1 million de dollars de la juste valeur des titres négociables pour le premier semestre de l'exercice 2019, contre une augmentation de 3,2 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2018; atténuée par
- une augmentation des produits d'intérêts découlant essentiellement de la trésorerie détenue auprès des banques;
- un profit de change de 2,0 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2019 en regard d'une perte de 0,4 million de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2018, essentiellement attribuable à l'incidence du cours de change lié aux actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le premier semestre de l'exercice 2019, la charge d'impôt sur le résultat a été touchée essentiellement par une diminution de 1,1 million de dollars de la juste valeur des titres négociables à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé et par l'incidence des produits de dividendes exonérés d'impôt relativement au revenu provenant d'une entreprise exploitée activement. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux au Canada.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour le premier semestre de l'exercice 2019 s'est établi à 6,8 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,11 $) comparativement à un bénéfice net de 2,8 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,04 $) pour le premier semestre de l'exercice 2018. L'amélioration de 4,0 millions de dollars du bénéfice net découle essentiellement de la hausse des résultats des activités d'exploitation, contrebalancée en partie par la diminution des produits financiers nets et l'augmentation de la charge d'impôt, comme il est indiqué ci-dessus.

BAIIA AJUSTÉ

Pour le premier semestre de l'exercice 2019, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 28,3 millions de dollars, comparativement à 19,4 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2018. L'amélioration du BAIIA ajusté est surtout liée à la hausse de la marge brute attribuable à la clôture du premier semestre de l'exercice 2019 une semaine plus tard que le premier semestre de l'exercice 2018, combinée à l'effet favorable du cours de change dans le cadre d'achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus et à la baisse des coûts d'exploitation, comme il est indiqué ci-dessus.

CONTRATS DE CHANGE

La société importe la majeure partie de ses achats de marchandises de fournisseurs étrangers, les délais d'approvisionnement pouvant parfois atteindre 12 mois. La société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie importante de son exposition aux fluctuations de la valeur du dollar américain, et ce, généralement jusqu'à 12 mois à l'avance. La société a pour principe de couvrir au moins 80 % des achats de marchandises libellés en dollars américains prévus pour un exercice donné au moyen de contrats de change à terme, toute exigence supplémentaire étant remplie grâce aux achats au comptant en dollars américains.

Le tableau qui suit présente en détail les contrats de change en cours au 4 août 2018 :

	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN $ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change à terme	**1,262 $**	**147,5 $**	**4,9 $**	**– $**	**4,9 $**

Le tableau qui suit présente en détail les contrats de change en cours au 29 juillet 2017 :

	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN $ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change à terme	1,317 $	199,5 $	– $	(14,4) $	(14,4) $

Le tableau qui suit présente en détail les contrats de change en cours au 3 février 2018 :

	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN $ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change à terme	1,286 $	204,5 $	– $	(9,7) $	(9,7) $

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En raison de la saisonnalité et de la période des Fêtes, les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2019 » correspond à l'exercice qui sera clos le 2 février 2019, toute référence à « 2018 » correspond à l'exercice clos le 3 février 2018 et toute référence à « 2017 » correspond à l'exercice clos le 28 janvier 2017.

	DEUXIÈME TRIMESTRE		PREMIER TRIMESTRE		QUATRIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE	
	2019 (13 SEMAINES)	2018[2] (13 SEMAINES)	2019 (13 SEMAINES)	2018[2] (13 SEMAINES)	2018[2] (14 SEMAINES)	2017[2] (13 SEMAINES)	2018[2] (13 SEMAINES)	2017[2] (13 SEMAINES)
Ventes	248,8 $	250,8 $	207,6 $	207,1 $	264,2 $	248,4 $	242,4 $	245,6 $
Bénéfice net (perte nette)	10,0	9,4	(3,2)	(6,6)	(1,9)	0,3	(16,9)[1]	7,6
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,16 $	0,15 $	(0,05) $	(0,10) $	(0,03) $	0,00 $	(0,27)[1] $	0,12 $
Dilué(e)	0,16	0,15	(0,05)	(0,10)	(0,03)	0,00	(0,27)[1]	0,12
Bénéfice net (perte nette), compte non tenu de la dépréciation du goodwill	10,0 $	9,4 $	(3,2) $	(6,6) $	(1,9) $	0,3 $	9,4 $	7,6 $
Bénéfice (perte) par action, compte non tenu de la dépréciation du goodwill								
De base	0,16 $	0,15 $	(0,05) $	(0,10) $	(0,03) $	0,00 $	0,15 $	0,12 $
Dilué(e)	0,16	0,15	(0,05)	(0,10)	(0,03)	0,00	0,15	0,12

[1] Inclut l'incidence d'une dépréciation du goodwill de 26,3 millions de dollars liée à la bannière Addition Elle.

[2] Les chiffres correspondants ont été retraités du fait de la mise en place de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Se reporter à la note 3 a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2019. Aucun des trimestres présentés pour l'exercice 2017 ne reflète l'adoption de l'IFRS 15.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 4 août 2018 et au 3 février 2018 :

	4 AOÛT 2018	3 FÉVRIER 2018[1]	VARIATION EN $	VARIATION EN %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**115,2 $**	104,7 $	10,5 $	10,0 %
Titres négociables	**61,0**	62,0	(1,0)	(1,6)%
Clients et autres débiteurs	**6,3**	4,9	1,4	28,6 %
Impôt sur le résultat recouvrable	**–**	2,2	(2,2)	(100,0)%
Actif (passif) financier dérivé net	**4,9**	(9,7)	14,6	s. o.
Stocks	**143,1**	137,1	6,0	4,4 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	**120,1**	129,7	(9,6)	(7,4)%
Impôt sur le résultat différé	**24,9**	28,0	(3,1)	(11,1)%
Fournisseurs et autres créditeurs (courants et non courants)	**113,7**	102,3	11,4	11,1 %
Produits différés	**15,9**	20,0	(4,1)	(20,5)%

[1] Les chiffres correspondants ont été retraités du fait de la mise en place de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Se reporter à la note 3 a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2019.

Les variations de certains postes choisis des bilans de la société au 4 août 2018 en comparaison au 3 février 2018 s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté en raison surtout d'une hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la société, contrebalancée en partie par des investissements dans les immobilisations corporelles et des versements de dividendes.
- Les titres négociables ont diminué en raison de la variation nette de leur juste valeur pour le premier semestre de l'exercice 2019.
- Les clients et autres débiteurs se composent principalement des ventes par carte de crédit enregistrées au cours des derniers jours du trimestre, des créances au titre des comptes clients liés aux ventes en gros et des débiteurs liés au programme d'incitatifs fiscaux courants du gouvernement. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des créances au titre des comptes clients liés aux ventes en gros et des débiteurs liés au programme d'incitatifs fiscaux courants du gouvernement.
- L'impôt sur le résultat recouvrable a diminué sous l'effet des montants reçus des autorités fiscales au cours du premier semestre de l'exercice 2019.
- La variation des positions dérivées nettes est attribuable à l'incidence d'ajustements à la valeur de marché des contrats de change à terme.
- La légère hausse des stocks découle principalement de l'augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes de l'automne.
- La société continue de gérer étroitement son investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles. La baisse rend compte de la réduction du nombre de magasins. Pour le premier semestre de l'exercice 2019, 11,3 millions de dollars ont été investis au titre des immobilisations corporelles et incorporelles. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur nettes de 20,3 millions de dollars ont été comptabilisés pour le premier semestre de l'exercice 2019.
- L'impôt sur le résultat différé a diminué essentiellement en raison des différences temporaires imposables résultant des contrats de change à terme. L'impôt sur le résultat différé est surtout attribuable aux différences temporaires déductibles des immobilisations corporelles et incorporelles et du passif au titre des retraites.
- Les fournisseurs et autres créditeurs ont été touchés essentiellement par l'augmentation des stocks au cours du trimestre et le calendrier de paiements relativement aux taxes de vente. Les fournisseurs et autres créditeurs de la société se composent dans une large mesure de dettes fournisseurs, de créditeurs au titre des avantages du personnel, de créditeurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.
- Les produits différés ont diminué, principalement en raison du calendrier d'encaissement des cartes-cadeaux. Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les stratégies de gestion des risques d'exploitation et des risques financiers sont décrites en détail dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Aucune modification importante des risques d'exploitation et des risques financiers de la société n'a été constatée au cours du premier semestre de l'exercice 2019.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les fonds qu'utilise la société servent essentiellement à répondre aux exigences du fonds de roulement, aux dépenses d'investissement et au paiement de dividendes. Au 4 août 2018, les capitaux propres s'élevaient à 349,7 millions de dollars, ou 5,52 $ par action (362,3 millions de dollars, ou 5,72 $ par action au 29 juillet 2017; 342,0 millions de dollars, ou 5,40 $ par action au 3 février 2018). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables totalisant 176,2 millions de dollars au 4 août 2018 (173,4 millions de dollars au 29 juillet 2017; 166,7 millions de dollars au 3 février 2018). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités. La société dispose de lignes de crédit d'exploitation non garanties disponibles contractées auprès de banques à charte canadiennes d'au plus 75 millions de dollars, ou son équivalent en dollars américains. Au 4 août 2018, une tranche de 3,5 millions de dollars (4,3 millions de dollars au 29 juillet 2017; 4,3 millions de dollars au 3 février 2018) de ces lignes de crédit d'exploitation était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement à l'appui des achats dans le cadre de contrats de change à terme en dollars américains, à titre de garanties liées à des droits de douane gouvernementaux et pour des lettres de crédit en dollars américains émises à l'intention de tiers fournisseurs étrangers qui ne sont pas à crédit ouvert. La société utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins. Les lignes de crédit d'exploitation qui font l'objet d'une affectation sont comptabilisées lorsque la société considère qu'il est probable qu'un paiement doit être effectué à l'autre partie au contrat. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces engagements. La réduction des engagements aux termes des lignes de crédit d'exploitation par rapport au 29 juillet 2017 et au 3 février 2018 rend compte de l'initiative de la société consistant à passer des lettres de crédit documentaires au crédit ouvert pour le règlement des paiements.

La société souscrit de l'assurance de risques auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

En date du 6 novembre 2017, la société avait remboursé la totalité de sa dette à long terme. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,05 $ par action pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, pour un total de 3,2 millions de dollars, ce qui cadre avec les chiffres du deuxième trimestre de l'exercice 2018. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,10 $ par action pour le premier semestre de l'exercice 2019, pour un total de 6,3 millions de dollars, ce qui cadre avec les chiffres du premier semestre de l'exercice 2018. En ce qui concerne la politique de dividendes, le conseil d'administration tient compte du bénéfice par action de la société, de ses flux de trésorerie d'exploitation, du niveau de dépenses d'investissement en immobilisations prévues et de sa trésorerie et titres négociables. Le ratio de paiement cible est d'environ 50 % à 80 % du bénéfice par action durable, 50 % à 75 % des flux de trésorerie d'exploitation en tenant compte de la capacité d'augmenter le dividende à même les liquidités inscrites au bilan de la société, si ces objectifs ne sont pas atteints pour un exercice donné. Le conseil d'administration réexamine régulièrement ces directives.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la société a investi 6,5 millions de dollars en trésorerie au titre des dépenses d'investissement, principalement dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés. Au cours du premier semestre de l'exercice 2019, la société a investi 11,3 millions de dollars en trésorerie au titre des dépenses d'investissement, principalement dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés. La société s'attend à investir près de 30,0 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement en immobilisations pour l'exercice 2019. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes et de tout remboursement liés aux facilités de crédit bancaire devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements dans des titres négociables, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des lignes de crédit d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement et les obligations financières.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société sont sensiblement les mêmes que ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 6 septembre 2018, 13 440 000 actions ordinaires et 49 890 266 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 029 800 et leur prix d'exercice moyen était de 7,96 $. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2019, la société n'a racheté aucune action aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en décembre 2017. Pour plus de précisions sur l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 3 février 2018.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois.

Les contrats de change en cours au 4 août 2018, au 29 juillet 2017 et au 3 février 2018 figurent à la rubrique intitulée « Contrats de change » du présent rapport de gestion.

Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieur d'une devise à un prix et à une date déterminés. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des grandes institutions financières canadiennes. La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient ainsi que de ses titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer la construction et les rénovations continues de magasins de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats de change. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE LIÉE AUX ESTIMATIONS

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude liée aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels et le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous ont été adoptées aux fins des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 4 août 2018 et pour le semestre clos à cette date :

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*
- IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*

De plus amples informations sur ces nouvelles méthodes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 4 août 2018 et pour le semestre clos à cette date.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice 2019, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 4 août 2018 et pour le semestre clos à cette date. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

- IFRS 16, *Contrats de location*
- *Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19)*

De plus amples informations sur ces modifications sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 4 août 2018 et pour le semestre clos à cette date.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante liée à la société et à ses filiales est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours du semestre clos le 4 août 2018, qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

PERSPECTIVES

La société est en bonne position pour l'avenir avec ses bannières reconnaissables, chacune offrant une expérience positive et notable de la marque et lui permettant de profiter d'un solide réseau de magasins et d'une offre de produits en ligne exceptionnelle. Une série de mesures ont été mises en œuvre pour accroître la rentabilité, y compris l'amélioration des produits offerts, une gestion plus serrée des stocks et l'enrichissement de l'expérience client en magasin et en ligne. La mise en place des initiatives stratégiques visant à soutenir les pratiques changeantes d'achat des consommateurs pour répondre efficacement à leurs demandes progresse à un rythme soutenu.

L'évolution du secteur du détail et des habitudes de magasinage des consommateurs est plus rapide que jamais et, en conséquence, la société reconnaît qu'elle doit faire des gains importants en matière de souplesse et d'efficience. Son aptitude à s'adapter rapidement à ces nouvelles demandes et à continuer de se réinventer sera au cœur de sa croissance à long terme et de son succès futur.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT

(NON AUDITÉ)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	NOTE(S)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 4 AOÛT 2018	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 29 JUILLET 2017[1]	POUR LES SEMESTRES CLOS LES 4 AOÛT 2018	POUR LES SEMESTRES CLOS LES 29 JUILLET 2017[1]
Ventes		**248 797 $**	250 757 $	**456 418 $**	457 847 $
Coût des biens vendus	5	**111 160**	112 447	**202 468**	206 332
Marge brute		**137 637**	138 310	**253 950**	251 515
Frais de vente et de distribution		**115 534**	117 017	**225 480**	232 011
Charges administratives		**11 854**	10 896	**22 532**	21 374
Résultat des activités d'exploitation		**10 249**	10 397	**5 938**	(1 870)
Produits financiers	11	**2 578**	2 540	**4 128**	4 796
Charges financières	11	**–**	1 319	**1 065**	438
Bénéfice avant impôt sur le résultat		**12 827**	11 618	**9 001**	2 488
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	10	**2 800**	2 207	**2 182**	(339)
Bénéfice net		**10 027 $**	9 411 $	**6 819 $**	2 827 $
Bénéfice par action	12				
De base		**0,16 $**	0,15 $	**0,11 $**	0,04 $
Dilué(e)		**0,16 $**	0,15 $	**0,11 $**	0,04 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

[1] Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(NON AUDITÉ)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	NOTE(S)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 4 AOÛT 2018	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 29 JUILLET 2017[1]	POUR LES SEMESTRES CLOS LES 4 AOÛT 2018	POUR LES SEMESTRES CLOS LES 29 JUILLET 2017[1]
Bénéfice net		**10 027 $**	9 411 $	**6 819 $**	2 827 $
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être					
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 189 $ et de 2 731 $ pour le trimestre et le semestre clos le 4 août 2018, respectivement, et de 5 420 $ et de 3 260 $ pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017, respectivement)	8	**516**	(14 966)	**7 441**	(9 004)
Écarts de conversion	8	**(43)**	408	**(230)**	230
Total des autres éléments du résultat global		**473**	(14 558)	**7 211**	(8 774)
Résultat global total		**10 500 $**	(5 147) $	**14 030 $**	(5 947) $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

[1] Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(NON AUDITÉ)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	NOTE(S)	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017[1]	3 FÉVRIER 2018[1]
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	**115 201 $**	115 441 $	104 656 $
Titres négociables	14	**60 960**	57 951	62 025
Clients et autres débiteurs		**6 346**	5 284	4 880
Actif financier dérivé	14	**4 871**	–	37
Impôt sur le résultat recouvrable		**–**	2 434	2 248
Stocks	5	**143 144**	148 391	137 105
Charges payées d'avance		**20 519**	9 349	19 187
Total des actifs courants		**351 041**	338 850	330 138
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles		**100 867**	113 732	110 292
Immobilisations incorporelles		**19 241**	19 828	19 433
Goodwill		**11 843**	38 183	11 843
Impôt sur le résultat différé		**24 872**	29 694	28 015
Total des actifs non courants		**156 823**	201 437	169 583
TOTAL DES ACTIFS		**507 864 $**	540 287 $	499 721 $
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	6	**106 629 $**	112 544 $	93 711 $
Passif financier dérivé	14	**–**	14 414	9 745
Produits différés	7	**15 876**	17 080	19 994
Impôt sur le résultat à payer		**1 824**	–	–
Partie courante de la dette à long terme	14	**–**	661	–
Total des passifs courants		**124 329**	144 699	123 450
PASSIFS NON COURANTS				
Autres créditeurs	6	**7 117**	7 101	8 598
Crédits différés au titre des contrats de location		**7 209**	6 973	6 450
Passif au titre des retraites		**19 488**	19 182	19 236
Total des passifs non courants		**33 814**	33 256	34 284
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	8	**38 397**	38 397	38 397
Surplus d'apport		**10 157**	10 048	10 119
Résultats non distribués		**299 537**	323 988	299 052
Cumul des autres éléments du résultat global	8	**1 630**	(10 101)	(5 581)
Total des capitaux propres		**349 721**	362 332	341 987
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		**507 864 $**	540 287 $	499 721 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

[1] Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(NON AUDITÉ)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	NOTE(S)	CAPITAL SOCIAL	SURPLUS D'APPORT	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Solde au 4 février 2018		**38 397 $**	**10 119 $**	**297 895 $**	**(5 581) $**	**340 830 $**
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 15	3 a)	**–**	**–**	**1 157**	**–**	**1 157**
Solde retraité au 4 février 2018		**38 397**	**10 119**	**299 052**	**(5 581)**	**341 987**
Bénéfice net		**–**	**–**	**6 819**	**–**	**6 819**
Total des autres éléments du résultat global	8	**–**	**–**	**–**	**7 211**	**7 211**
Résultat global total pour la période		**–**	**–**	**6 819**	**7 211**	**14 030**
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	**–**	**38**	**–**	**–**	**38**
Dividendes	8	**–**	**–**	**(6 334)**	**–**	**(6 334)**
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		**–**	**38**	**(6 334)**	**–**	**(6 296)**
Solde au 4 août 2018		**38 397 $**	**10 157 $**	**299 537 $**	**1 630 $**	**349 721 $**
Solde au 29 janvier 2017		38 397 $	9 769 $	326 675 $	(1 327) $	373 514 $
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 15	3 a)	–	–	820	–	820
Solde retraité au 29 janvier 2017		38 397	9 769	327 495	(1 327)	374 334
Bénéfice net		–	–	2 827	–	2 827
Total des autres éléments du résultat global	8	–	–	–	(8 774)	(8 774)
Résultat global total pour la période		–	–	2 827	(8 774)	(5 947)
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	–	279	–	–	279
Dividendes	8	–	–	(6 334)	–	(6 334)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	279	(6 334)	–	(6 055)
Solde au 29 juillet 2017[1]		38 397 $	10 048 $	323 988 $	(10 101) $	362 332 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

[1] Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(NON AUDITÉ)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	NOTE(S)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 4 AOÛT 2018	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 29 JUILLET 2017[1]	POUR LES SEMESTRES CLOS LES 4 AOÛT 2018	POUR LES SEMESTRES CLOS LES 29 JUILLET 2017[1]
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice net		**10 027 $**	9 411 $	**6 819 $**	2 827 $
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes		**10 470**	10 412	**20 339**	21 715
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	**131**	208	**175**	520
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	11	**(740)**	(1 732)	**1 065**	(3 187)
Variation nette du transfert vers les stocks (du profit) de la perte réalisé(e) sur les couvertures de flux de trésorerie		**(2 962)**	3 302	**(4 407)**	376
Perte (profit) de change		**485**	115	**1 675**	(292)
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	11	**(1 118)**	(793)	**(2 104)**	(1 570)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		**2 800**	2 207	**2 182**	(339)
		19 093	23 130	**25 744**	20 050
Variations dans ce qui suit :					
Clients et autres débiteurs		**2 347**	1 563	**(1 429)**	(1 058)
Stocks		**4 245**	7 974	**(6 039)**	(1 466)
Charges payées d'avance		**(472)**	(267)	**(1 332)**	(2 503)
Fournisseurs et autres créditeurs		**2 856**	805	**11 806**	(2 181)
Passif au titre des retraites		**135**	154	**252**	313
Crédits différés au titre des contrats de location		**735**	(575)	**759**	(1 256)
Produits différés		**(224)**	(138)	**(4 118)**	(3 277)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		**28 715**	32 646	**25 643**	8 622
Intérêts payés	11	**–**	(15)	**–**	(39)
Intérêts reçus		**453**	215	**813**	432
Dividendes reçus		**628**	603	**1 254**	1 207
Impôts sur le résultat reçus		**76**	548	**2 306**	548
Impôts sur le résultat payés		**(1)**	(4)	**(4)**	(7)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		**29 871**	33 993	**30 012**	10 763
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles		**(6 539)**	(5 651)	**(11 304)**	(8 780)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles		**–**	–	**77**	–
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		**(6 539)**	(5 651)	**(11 227)**	(8 780)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Dividendes payés	8	**(3 167)**	(3 167)	**(6 334)**	(6 334)
Remboursements sur la dette à long terme	13	**–**	(501)	**–**	(994)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		**(3 167)**	(3 668)	**(6 334)**	(7 328)
PERTE (PROFIT) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE		**(530)**	292	**(1 906)**	521
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		**19 635**	24 966	**10 545**	(4 824)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE		**95 566**	90 475	**104 656**	120 265
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE		**115 201 $**	115 441 $	**115 201 $**	115 441 $

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

[1] Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3a)].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(NON AUDITÉ)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2 RÈGLES DE PRÉSENTATION

A | DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines données, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 3 février 2018, et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 6 septembre 2018.

B | BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

C | SAISONNALITÉ DES ACTIVITÉS INTERMÉDIAIRES

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

D | MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

E | ESTIMATIONS, JUGEMENT ET HYPOTHÈSES

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres

facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

A | ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15. Cette norme propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux méthodes de comptabilisation des produits, soit à un moment précis, soit progressivement. Ce modèle comprend une analyse des transactions en cinq étapes fondée sur les contrats et visant à déterminer si des produits ont lieu d'être comptabilisés et, le cas échéant, le montant et le moment de leur comptabilisation. De nouveaux seuils en matière d'estimations et de jugements ont été présentés, ce qui peut avoir des répercussions sur le montant comptabilisé et (ou) la date de comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

La société a adopté la norme pour l'exercice ouvert le 4 février 2018 et elle a appliqué les exigences de la norme de façon rétrospective, de sorte que l'incidence cumulée de l'application initiale a été comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués le 29 janvier 2017, tout comme le retraitement des périodes correspondantes.

L'IFRS 15 a eu une incidence sur l'affectation des produits différés relativement aux programmes de fidélisation de la clientèle de la société. Aux termes de l'IAS 18 et des interprétations connexes, les produits étaient affectés aux programmes de fidélisation de la clientèle au moyen de la méthode de la juste valeur résiduelle. Aux termes de l'IFRS 15, l'affectation des produits différés relativement à ses programmes de fidélisation de la clientèle est répartie entre les primes accordées dans le cadre du programme de fidélisation et les biens sous-jacents à ces primes, en fonction de leurs prix de vente spécifiques relatifs.

L'IFRS 15 a également eu une incidence sur l'affectation des produits différés relativement aux cartes-cadeaux vendues. Auparavant, la société produisait une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle avait des raisons de croire qu'elles ne seraient pas encaissées en se fondant sur les tendances d'encaissement passées et cette estimation était comptabilisée comme des produits. Aux termes de l'IFRS 15, si la société s'attend à avoir droit à un montant de droits abandonnés compris dans les cartes-cadeaux, elle comptabilise le montant qu'elle prévoit en produits des activités ordinaires proportionnellement au rythme auquel le client exerce ses droits.

Auparavant, la société comptabilisait les produits provenant de la vente de biens évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des retours sur ventes. Selon l'IFRS 15, lorsque la société réalise une vente avec droit de retour, elle comptabilise des produits des activités ordinaires d'un montant correspondant à celui auquel elle s'attend à avoir droit. La société comptabilise aussi un passif au titre du remboursement futur et un actif au titre des biens dont elle prévoit le retour. Le passif au titre du remboursement futur est présenté au montant brut, comme un passif au titre du remboursement futur et un actif au titre du recouvrement.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société :

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

	3 FÉVRIER 2018		
	MONTANTS PRÉSENTÉS	AJUSTEMENTS	MONTANTS RETRAITÉS
Stocks	136 049 $	1 056 $	137 105 $
Impôt sur le résultat différé	28 441	(426)	28 015
Fournisseurs et autres créditeurs	92 655	1 056	93 711
Produits différés	21 577	(1 583)	19 994
Résultats non distribués	297 895	1 157	299 052

	29 JUILLET 2017		
	MONTANTS PRÉSENTÉS	AJUSTEMENTS	MONTANTS RETRAITÉS
Stocks	147 273 $	1 118 $	148 391 $
Impôt sur le résultat différé	29 892	(198)	29 694
Fournisseurs et autres créditeurs	111 426	1 118	112 544
Produits différés	17 820	(740)	17 080
Résultats non distribués	323 446	542	323 988

	29 JANVIER 2017		
	MONTANTS PRÉSENTÉS	AJUSTEMENTS	MONTANTS RETRAITÉS
Stocks	146 059 $	866 $	146 925 $
Impôt sur le résultat différé	25 891	(301)	25 590
Fournisseurs et autres créditeurs	114 254	866	115 120
Produits différés	21 478	(1 121)	20 357
Résultats non distribués	326 675	820	327 495

Puisque l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan se limite aux éléments ci-dessus, un bilan retraité au 29 janvier 2017 n'a pas été présenté dans les bilans consolidés intermédiaires résumés.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT

	TRIMESTRE CLOS LE 29 JUILLET 2017		
	MONTANTS PRÉSENTÉS	AJUSTEMENTS	MONTANTS RETRAITÉS
Ventes	251 121 $	(364) $	250 757 $
Marge brute	138 674	(364)	138 310
Résultat des activités d'exploitation	10 761	(364)	10 397
Bénéfice avant impôt sur le résultat	11 982	(364)	11 618
Charge d'impôt sur le résultat	2 305	(98)	2 207
Bénéfice net	9 677	(266)	9 411

	SEMESTRE CLOS LE 29 JUILLET 2017		
	MONTANTS PRÉSENTÉS	AJUSTEMENTS	MONTANTS RETRAITÉS
Ventes	458 228 $	(381) $	457 847 $
Marge brute	251 896	(381)	251 515
Résultat des activités d'exploitation	(1 489)	(381)	(1 870)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 869	(381)	2 488
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(236)	(103)	(339)
Bénéfice net	3 105	(278)	2 827

L'adoption de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le bénéfice par action pour les périodes comparatives.

MISE À JOUR DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

En raison de l'adoption initiale de l'IFRS 15, comme il est décrit ci-dessus, la société a mis à jour ses principales méthodes comptables comme suit :

PRODUITS

La société comptabilise les produits lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service a été transféré. Les produits sont évalués au montant de la contrepartie correspondant à celle à laquelle la société s'attend à avoir droit, y compris une contrepartie variable dans la mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas ajustement à la baisse important.

PROGRAMMES DE FIDÉLISATION DE LA CLIENTÈLE

Les produits sont répartis entre les primes au titre des programmes de fidélisation de la clientèle et les biens sous-jacents à ces primes, en fonction de leurs prix de vente spécifiques relatifs. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que produits différés jusqu'à ce que les points et les primes de fidélisation soient échangés par le client.

CARTES-CADEAUX

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. Si la société s'attend à avoir droit à un montant de droits abandonnés compris dans les cartes-cadeaux, elle comptabilise le montant qu'elle prévoit en produits des activités ordinaires proportionnellement au rythme auquel le client exerce ses droits.

VENTE AVEC DROIT DE RETOUR

La société accorde des droits de retour sur les biens vendus aux clients. Les produits sont diminués du montant équivalent aux retours attendus et un passif au titre du remboursement connexe est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs. En outre, la société comptabilise un actif connexe pour représenter son droit de récupérer les retours dans les stocks.

IFRS 2, PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation relative aux retenues d'impôt à la source; d'une modification des conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

La société a adopté les modifications de l'IFRS 2 pour l'exercice ouvert le 4 février 2018. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

B | NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne s'appliquent pas encore et n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et devra être appliquée rétrospectivement. Une application anticipée est autorisée uniquement pour les entités qui ont adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »). La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice qui sera ouvert le 3 février 2019.

La société a effectué une évaluation préliminaire de l'incidence éventuelle de l'adoption de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. La société s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence importante, car elle comptabilisera de nouveaux actifs et passifs au titre de ses contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel. En outre, la nature et le calendrier des charges liées à ces contrats de location changeront puisqu'aux termes de l'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location simple constatés selon le mode linéaire sont remplacées par une dotation aux amortissements pour l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

La société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle appliquera ni si elle se prévaudra des exemptions facultatives ou des mesures de simplification prévues par la norme. La société compte fournir des informations additionnelles détaillées, entre autres sur la méthode de transition et sur toute mesure de simplification qu'elle choisira, et sur toute incidence financière quantitative estimée, et ce, avant l'adoption de l'IFRS 16.

MODIFICATION, RÉDUCTION OU LIQUIDATION D'UN RÉGIME (MODIFICATIONS D'IAS 19)

Le 7 février 2018, l'IASB a publié le document *Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19)*. Les modifications s'appliquent aux modifications, réductions ou liquidations de régimes qui auront lieu à compter du 1er janvier 2019 ou de la date à laquelle elles seront appliquées pour la première fois (l'application anticipée est permise).

Les modifications de l'IAS 19 clarifient le fait que :

- lors de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies, une société doit maintenant utiliser des hypothèses actuarielles à jour afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour la période;
- l'effet du plafond de l'actif n'est pas pris en compte dans le calcul du gain ou de la perte sur la liquidation d'un régime.

La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 19 dans ses états financiers de l'exercice qui sera ouvert le 3 février 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent de trésorerie détenue auprès des banques qui porte intérêt à des taux variables.

5 STOCKS

Au cours du trimestre et du semestre clos le 4 août 2018, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont respectivement élevés à 107 961 $ et à 197 029 $ (109 150 $ et 201 016 $ pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017). De plus, la société a respectivement comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 3 199 $ et de 5 439 $ pour le trimestre et le semestre clos le 4 août 2018 (3 297 $ et 5 316 $ pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1 230 $ a été inclus dans les stocks au 4 août 2018 (1 118 $ au 29 juillet 2017; 1 056 $ au 3 février 2018).

6 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	4 août 2018	29 juillet 2017[1]	3 février 2018[1]
Dettes fournisseurs	**70 662 $**	74 996 $	68 044 $
Créditeurs au titre des avantages du personnel	**18 980**	20 098	19 031
Créditeurs relatifs aux locaux	**5 915**	10 584	8 703
Autres créditeurs non commerciaux	**12 401**	11 389	1 398
Passif au titre du remboursement futur	**2 838**	2 578	2 259
Contrats déficitaires[2]	**2 950**	–	2 874
	113 746	119 645	102 309
Moins la partie non courante	**7 117**	7 101	8 598
	106 629 $	112 544 $	93 711 $

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs comprend les montants suivants :

	4 août 2018	29 juillet 2017	3 février 2018
Loyers différés et autres créditeurs relatifs aux locaux	**5 256 $**	6 345 $	5 724 $
Contrats déficitaires	**1 724**	–	2 874
Unités d'actions liées à la performance (note 9)	**137**	756	–
Total de la partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs	**7 117 $**	7 101 $	8 598 $

[1] Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3 a)].

[2] En raison de la décision de fermer ses 17 magasins Hyba à la clôture de l'exercice qui sera clos le 2 février 2019, la société a comptabilisé une provision au titre des contrats déficitaires liés à ces magasins. Pour le trimestre et le semestre clos le 4 août 2018, la provision au titre des contrats déficitaires (courants et non courants) a respectivement augmenté de 464 $ et de 975 $ en raison des provisions supplémentaires et des changements aux montants actualisés, contrebalancés par une diminution de 656 $ et de 899 $, respectivement, au titre des montants repris au cours de la période.

7 PRODUITS DIFFÉRÉS

	4 août 2018	29 juillet 2017[1]	3 février 2018[1]
Programmes de fidélisation de la clientèle	**7 011 $**	8 329 $	6 296 $
Cartes-cadeaux non utilisées	**8 865**	8 751	13 698
	15 876 $	17 080 $	19 994 $

[1] Certains chiffres correspondants ont été retraités [note 3 a)].

8 CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

	Pour les semestres clos les			
	4 août 2018		29 juillet 2017	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	**13 440**	**482 $**	13 440	482 $
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	**49 890**	**37 915**	49 890	37 915
Total du capital social	**63 330**	**38 397 $**	63 330	38 397 $

CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

ACHAT D'ACTIONS AUX FINS D'ANNULATION

Au cours du trimestre et du semestre clos le 4 août 2018, la société n'a racheté aucune action aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en décembre 2017. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	ÉCARTS DE CONVERSION	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
Solde au 4 février 2018	**(4 923) $**	**(658) $**	**(5 581) $**
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 999 $)	**2 721**	**–**	**2 721**
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 732 $)	**4 720**	**–**	**4 720**
Variation des écarts de change	**–**	**(230)**	**(230)**
Solde au 4 août 2018	**2 518 $**	**(888) $**	**1 630 $**
Solde au 29 janvier 2017	(410) $	(917) $	(1 327) $
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 3 793 $)	(10 475)	–	(10 475)
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 533 $)	1 471	–	1 471
Variation des écarts de change	–	230	230
Solde au 29 juillet 2017	(9 414) $	(687) $	(10 101) $

DIVIDENDES

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES SEMESTRES CLOS LES	
	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	**3 167 $**	3 167 $	**6 334 $**	6 334 $
Dividende par action	**0,05 $**	0,05 $	**0,10 $**	0,10 $

9 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS

Aux termes du plan d'options sur actions, la société peut, à sa seule discrétion, attribuer des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions. Le plan permet à la société d'émettre, de temps à autre, l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. L'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 4 ans (d'au plus 5 ans pour les options attribuées avant le 8 juin 2016), sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant d'au plus 7 ans (d'au plus 10 ans pour les options attribuées avant le 8 juin 2016). Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution. Les droits à l'appréciation d'actions donnent droit aux principaux dirigeants et au personnel clé de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la société depuis la date d'attribution à la date d'acquisition des droits. Aucun droit à l'appréciation d'actions n'a été attribué ni n'est en circulation.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES				POUR LES SEMESTRES CLOS LES			
	4 AOÛT 2018		29 JUILLET 2017		4 AOÛT 2018		29 JUILLET 2017	
	OPTIONS (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	OPTIONS (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	OPTIONS (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	OPTIONS (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
En circulation à l'ouverture de la période	**2 330**	**7,87 $**	2 974	7,74 $	**2 401**	**7,81 $**	3 843	9,27 $
Attribution	**–**	**–**	–	–	**–**	**–**	–	–
Exercice	**–**	**–**	–	–	**–**	**–**	–	–
Renonciation	**(259)**	**7,53**	(63)	5,79	**(330)**	**7,20**	(932)	13,93
En circulation à la clôture de la période	**2 071**	**7,91 $**	2 911	7,78 $	**2 071**	**7,91 $**	2 911	7,78 $
Options exerçables à la clôture de la période	**1 496**	**8,55 $**	1 667	9,03 $	**1 496**	**8,55 $**	1 667	9,03 $

Pour le trimestre et le semestre clos le 4 août 2018, la société a respectivement comptabilisé un recouvrement de la charge rémunération de 6 $ et une charge de rémunération de 38 $ relativement à son régime d'options sur actions (102 $ et 279 $ pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017) ainsi qu'une variation au surplus d'apport correspondante.

UNITÉS D'ACTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE (RÉGLÉES EN TRÉSORERIE)

La société offre un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») destiné à ses cadres dirigeants et principaux dirigeants, régime qui leur donne droit de recevoir un paiement en trésorerie. Les UAP deviennent acquises en fonction des conditions de performance non liées au marché évaluées sur une période de trois exercices (la « période de performance »). Le nombre d'UAP dont les droits peuvent devenir acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel d'UAP attribuées si une performance exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des UAP acquises, le paiement en trésorerie sera égal au nombre d'UAP multiplié par la juste valeur des actions ordinaires de la société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant cinq jours de bourse suivant le jour où la société publie ses résultats financiers pour la période de performance.

Le 9 avril 2018, la société a attribué 481 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 4,06 $ (322 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 5,09 $ pour le semestre clos le 29 juillet 2017). Les UAP deviennent acquises intégralement une fois la période de performance terminée si les conditions non liées au marché préétablies sont respectées.

La variation du nombre d'UAP en circulation se présente comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES SEMESTRES CLOS LES	
	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017
	UAP (EN MILLIERS)	UAP (EN MILLIERS)	UAP (EN MILLIERS)	UAP (EN MILLIERS)
En circulation à l'ouverture de la période	**1 009**	710	**546**	388
Attribution	**–**	–	**481**	322
Renonciation	**(126)**	(46)	**(144)**	(46)
En circulation à la clôture de la période	**883**	664	**883**	664

Au 4 août 2018, en fonction d'un prix moyen pondéré par action de 4,13 $ pour les cinq jours de bourse précédant le 4 août 2018, la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAP de 97 $ dans les frais de vente et de distribution et de 40 $ dans les charges administratives pour le trimestre et le semestre clos le 4 août 2018 (82 $ et 173 $ dans les frais de vente et de distribution et 24 $ et 68 $ dans les charges administratives pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017, respectivement), ainsi qu'un crédit correspondant dans les autres créditeurs non courants.

10 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet et elle est ajustée en fonction de l'incidence de l'ajustement de la juste valeur lié aux titres négociables. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

11 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES SEMESTRES CLOS LES	
	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017
Produits de dividendes liés aux titres négociables	**631 $**	582 $	**1 257 $**	1 207 $
Produits d'intérêts	**487**	226	**847**	402
Profit de change	**720**	–	**2 024**	–
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	**740**	1 732	**–**	3 187
Produits financiers	**2 578**	2 540	**4 128**	4 796
Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire	**–**	15	**–**	39
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	**–**	–	**1 065**	–
Perte de change	**–**	1 304	**–**	399
Charges financières	**–**	1 319	**1 065**	438
Produits financiers nets comptabilisés dans le résultat net	**2 578 $**	1 221 $	**3 063 $**	4 358 $

12 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base et dilué par action est fondé sur un bénéfice net de 10 027 $ et de 6 819 $, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 4 août 2018 (bénéfice net de 9 411 $ et de 2 827 $ pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice par action se présente comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES SEMESTRES CLOS LES	
	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	**63 330**	63 330	**63 330**	63 330
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	**63 330**	63 330	**63 330**	63 356

Pour le trimestre et le semestre clos le 4 août 2018, un total de 2 071 400 options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif (2 905 400 options sur actions et 2 650 400 options sur actions pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017, respectivement).

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

13 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	4 AOÛT 2018	29 JUILLET 2017	3 FÉVRIER 2018
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	**918 $**	252 $	1 424 $

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur comprennent des radiations d'immobilisations corporelles liées à la fermeture de magasins, et des charges au titre des pertes de valeur sur des actifs liées aux magasins dont la performance est insatisfaisante de 1 469 $ et de 2 199 $, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 4 août 2018 (938 $ et 1 847 $ pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017). La perte de valeur liée aux immobilisations corporelles est attribuable à la baisse de rentabilité enregistrée par des magasins individuels (unités génératrices de trésorerie, « UGT »). Par ailleurs, au cours du trimestre et du semestre clos le 4 août 2018, aucune charge au titre des pertes de valeur sur des actifs n'a été reprise à la suite d'un accroissement de la rentabilité de certaines UGT (271 $ pour le trimestre et le semestre clos le 29 juillet 2017). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 29 juillet 2017, la société a respectivement remboursé 501 $ et 994 $ en principal et 15 $ et 39 $ en versements d'intérêts au titre de sa dette à long terme.

14 INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT COMPTABLE ET JUSTES VALEURS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

	4 août 2018						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	**– $**	**4 871 $**	**– $**	**4 871 $**	**– $**	**4 871 $**	**4 871 $**
Titres négociables	**60 960 $**	**– $**	**– $**	**60 960 $**	**60 960 $**	**– $**	**60 960 $**

	29 juillet 2017						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Titres négociables	57 951 $	– $	– $	57 951 $	57 951 $	– $	57 951 $
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– $	14 414 $	– $	14 414 $	– $	14 414 $	14 414 $
Passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Dette à long terme	– $	– $	661 $	661 $	– $	685 $	685 $

	3 février 2018						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– $	37 $	– $	37 $	– $	37 $	37 $
Titres négociables	62 025 $	– $	– $	62 025 $	62 025 $	– $	62 025 $
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– $	9 745 $	– $	9 745 $	– $	9 745 $	9 745 $

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 4 août 2018, le 29 juillet 2017 et le 3 février 2018.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société a conclu avec sa banque des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongent normalement sur une période d'au plus 12 mois.

Les contrats de change, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	4 AOÛT 2018				
	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN $ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change à terme	**1,262 $**	**147 500 $**	**4 871 $**	**– $**	**4 871 $**

	29 JUILLET 2017				
	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN $ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change à terme	1,317 $	199 500 $	– $	(14 414) $	(14 414) $

	3 FÉVRIER 2018				
	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN $ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change à terme	1,286 $	204 500 $	37 $	(9 745) $	(9 708) $

15 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours du trimestre et du semestre clos le 4 août 2018, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

NOS BANNIÈRES

REITMANS marie superbement coupes et styles uniques avec qualité et valeur supérieures. D'un océan à l'autre avec ses 268 MAGASINS d'une superficie moyenne de 4600 pieds carrés, Reitmans est la destination par excellence des femmes désirant revamper leur garde-robe avec des vêtements dernier cri et à bon prix. Forte d'une réputation solide quant à la qualité de son service et d'une clientèle fidèle et diversifiée, Reitmans veut poursuivre ses efforts en vue d'enrichir l'expérience client en s'assurant de répondre aux besoins des femmes, peu importe quand elles choisissent de magasiner. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Reitmans en ligne, au reitmans.com.

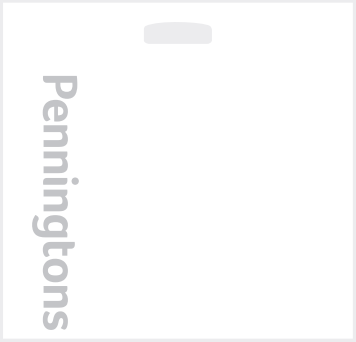

Chef de file canadien des vêtements de grande taille, PENNINGTONS propose une expérience unique et inspirante de magasinage, où vêtements seyants et de qualité riment avec valeur inégalée. Penningtons, c'est l'« Art de la mode accessible! » Destination mode des tailles 14 à 32, Penningtons exploite 119 MAGASINS au Canada, d'une superficie moyenne de 6000 pieds carrés, ainsi que le site en ligne penningtons.com.

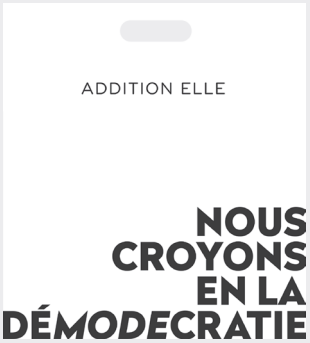

ADDITION ELLE est la destination mode par excellence pour les femmes de taille forte du Canada. Grâce à sa vision de « démodecratie », Addition Elle propose à ses clientes les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Elle offre des vêtements de détente, des robes, des vêtements contemporains pour la femme de carrière, des dessous séducteurs, des accessoires, des chaussures, des vêtements de sport haute performance et une vaste sélection de denim de marque. Addition Elle exploite 88 MAGASINS d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays, ainsi qu'un site de commerce électronique à l'adresse additionelle.com.

RW & CO. est une marque au style inspirant qui s'adresse aux hommes et aux femmes à la mentalité urbaine. Que ce soit pour le travail ou pour le week-end, RW & CO. propose des vêtements mode inspirés des dernières tendances qui combinent style et qualité tout en portant une attention unique aux détails. RW & CO. exploite 84 MAGASINS d'une superficie moyenne de 4500 pieds carrés dans des zones de premier choix dans les principaux centres commerciaux et mégacentres partout au Canada, ainsi qu'un site de commerce électronique : rw-co.com.

THYME MATERNITÉ, chef de file canadien de la mode pour futures mamans modernes, propose des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme donne aux futures mamans de précieux conseils, des trucs mode et de l'information sur les produits afin de les aider pendant et après cette aventure incroyable qu'est la grossesse. Thyme exploite 62 MAGASINS d'une superficie moyenne de 2300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Thyme Maternité en ligne, au thymematernity.com.

Les magasins HYBA proposent des vêtements sport tendance et abordables qui sont parfaits pour l'entraînement ou le yoga et offerts en tailles TP à 2X. Hyba exploite 15 MAGASINS d'une superficie moyenne de 3000 pieds carrés, dans les principaux centres commerciaux partout au Canada, ainsi qu'un site de commerce électronique hyba.ca. Les produits Hyba sont également offerts dans les magasins Reitmans au Canada. Le 1er mars 2018, la société a annoncé sa décision de fermer la totalité de ses magasins Hyba d'ici la fin de son exercice courant, soit le 2 février 2019. Les magasins Hyba existants étaient principalement des magasins Smart Set convertis en 2015 pour accroître la présence de la marque Hyba sur le marché. La société croit au potentiel de croissance à long terme de la marque Hyba et elle a déterminé que la meilleure stratégie est de continuer à offrir les produits de marque Hyba dans l'ensemble du Canada par l'intermédiaire des magasins Reitmans.

636 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA

	REITMANS	PENNINGTONS	ADDITION ELLE	RW & CO.	THYME	HYBA	TOTAL
TERRE-NEUVE	14	3	1	1	–	–	**19**
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	2	1	–	–	–	–	**3**
NOUVELLE-ÉCOSSE	14	6	2	2	1	1	**26**
NOUVEAU-BRUNSWICK	10	4	1	3	1	1	**20**
QUÉBEC	70	21	24	21	20	6	**162**
ONTARIO	83	43	34	31	25	5	**221**
MANITOBA	9	5	3	3	2	–	**22**
SASKATCHEWAN	8	6	2	2	2	–	**20**
ALBERTA	27	17	15	9	7	–	**75**
COLOMBIE-BRITANNIQUE	29	13	6	12	4	2	**66**
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	1	–	–	–	–	–	**1**
YUKON	1	–	–	–	–	–	**1**
	268	**119**	**88**	**84**	**62**	**15**	**636**

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

250, rue Sauvé Ouest
Montréal, Québec H3L 1Z2
Téléphone : **514-384-1140**
Télécopieur : **514-385-2669**
Courrier électronique : **info@reitmans.com**
Site Web de la société : **reitmanscanadalimitee.com**

ADRESSE ENREGISTRÉE

155, rue Wellington Ouest, 40e étage
Toronto, Ontario M5V 3J7
Téléphone : **416-863-0900**
Télécopieur : **416-863-0871**

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare Inc.
Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver

SYMBOLES BOURSIERS

LA BOURSE DE TORONTO
Actions ordinaires **RET**
Actions de catégorie A sans droit de vote **RET.A**

An English version of this report may be obtained by writing to the Secretary,
Reitmans (Canada) Limited
250 Sauvé Street West
Montreal, Québec H3L 1Z2

REITMANS
PENNINGTONS
ADDITION ELLE
RW & CO.
THYME
HYBA

DESIGN ET PRODUCTION:
COMMUNICATIONS MARILYN GELFAND INC.